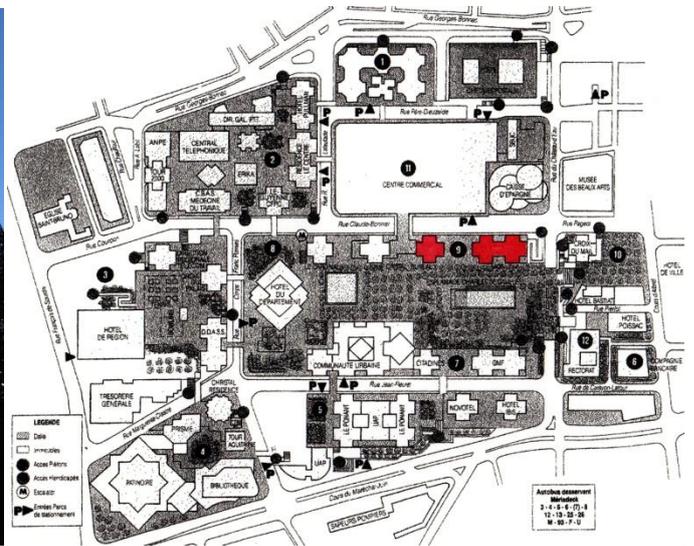


# BORDEAUX MERIADECK – LES 3 CROIX - ALLIANZ



Photo Sauvegarder Mériadeck



## 1. IDENTITE DU BATIMENT OU DE L'ENSEMBLE

**Nom usuel du bâtiment :**

Les 3 Croix - ALLIANZ

**Variante du nom :**

AGF

**Numéro et nom de la rue :**

rue Claude Bonnier 5, esplanade Charles de  
Gaulle - îlot 9 C et D

**Ville :**

Bordeaux 33000

**Pays :**

France

## PROPRIETAIRE ACTUEL

**Nom :**

Compagnie d'Assurances ALLIANZ

**Adresse :**

5, esplanade Charles de Gaulle - 33000 Bordeaux

**Téléphone :**

05 57 78 70 00

## ETAT DE PROTECTION

**Type :**

Situé dans le périmètre de la Ville de Bordeaux inscrit

au classement mondial de l'UNESCO

**Date :**

2007

**Type :**

Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux-Métropole

**Date :**

2006 - révisé en 2014, fiche B 9029

## ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

**Nom :** Ville de Bordeaux  
**Adresse :** Hôtel de Ville, Place Pey Berland - 33000  
Bordeaux  
**Téléphone :** 05 56 10 20 30

## 2. HISTOIRE DU BATIMENT

### Commande

4 juillet 1980 – Assurances Générales de France

### Architectes

SCP Louis Arretche - Karasinski - Marcel Nouviale.

Louis Arretche est chargé de la « Tour Double Croix » et Marcel Nouviale de la « Tour Croix Simple »  
2018 : réhabilitation par Patriarche

### Autres architectes et intervenants

Marcel Nouviale

### Ingénieurs

BET Beaulieu Ingénierie

### Contractants

PLANITEC

**Date de la commande** 4 juillet 1980  
**Durée du chantier :** 1980 - novembre 1982

### Usage

Bureaux de la Société d'Assurances GMF devenue Allianz, un restaurant d'entreprise et un parking.  
Rachetée par le groupe Duval en 2017 pour être transformée en hôtel, restaurant et partiellement en bureaux à la location.

### Etat du bâtiment

Très bon

### Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes

Nettoyage des façades en 2002 - les halls sont restés dans leur état d'origine.

En 2018, le nouveau propriétaire, le groupe Duval transforme la totalité de l'intérieur du bâtiment pour y installer un hôtel, un restaurant et des bureaux.

## 3. DESCRIPTION DU BATIMENT

Les bâtiments font partie de l'alignement spectaculaire situé le long de l'Esplanade Charles de Gaulle.

L'ensemble, classé monument remarquable, se compose :

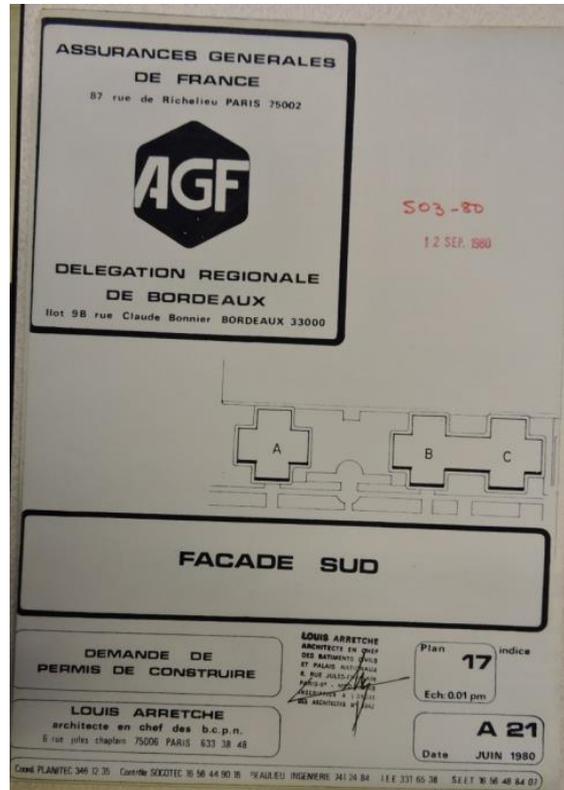
- d'un premier bâtiment au plan cruciforme de 30 m sur 30 m, désigné par la lettre A sur les plans, de 6 niveaux sur dalle, et 26 m de haut par rapport à la dalle (toiture à 40,05 m NGF)
- d'un second bâtiment séparé du premier par un espace de 30 m végétalisé et un atrium servant de puits de jour à la salle à manger du restaurant d'entreprise.

Ce second bâtiment en forme de double croix de 30 m sur 60 m est appelé B/C sur les plans. Il est limité à 6 niveaux sur la dalle et sa hauteur n'est que de 25,45 m (toiture à 39,95 m NGF), hauteur déterminée

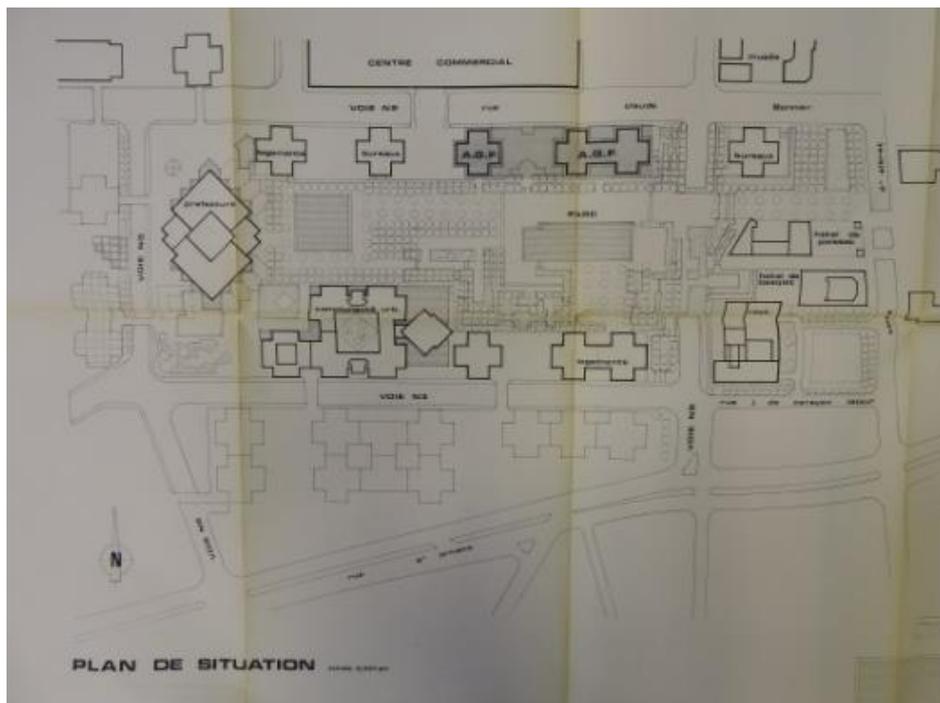
dans le plan d'urbanisme de Jean Royer, en raison de sa plus grande proximité avec le cours d'Albret et le quartier historique.

Ces deux bâtiments composant l'ensemble, devaient initialement être reliés par une galerie. Cette connexion fut refusée par Jean Willerval, architecte coordinateur de l'opération du quartier de Mériadeck.

Les bâtiments d'Allianz totalisent 16 222 m<sup>2</sup> de bureaux et 111 places de stationnement situées dans l'espace de la dalle.



Les 3 Croix (ex AGF- Allianz- 1980)

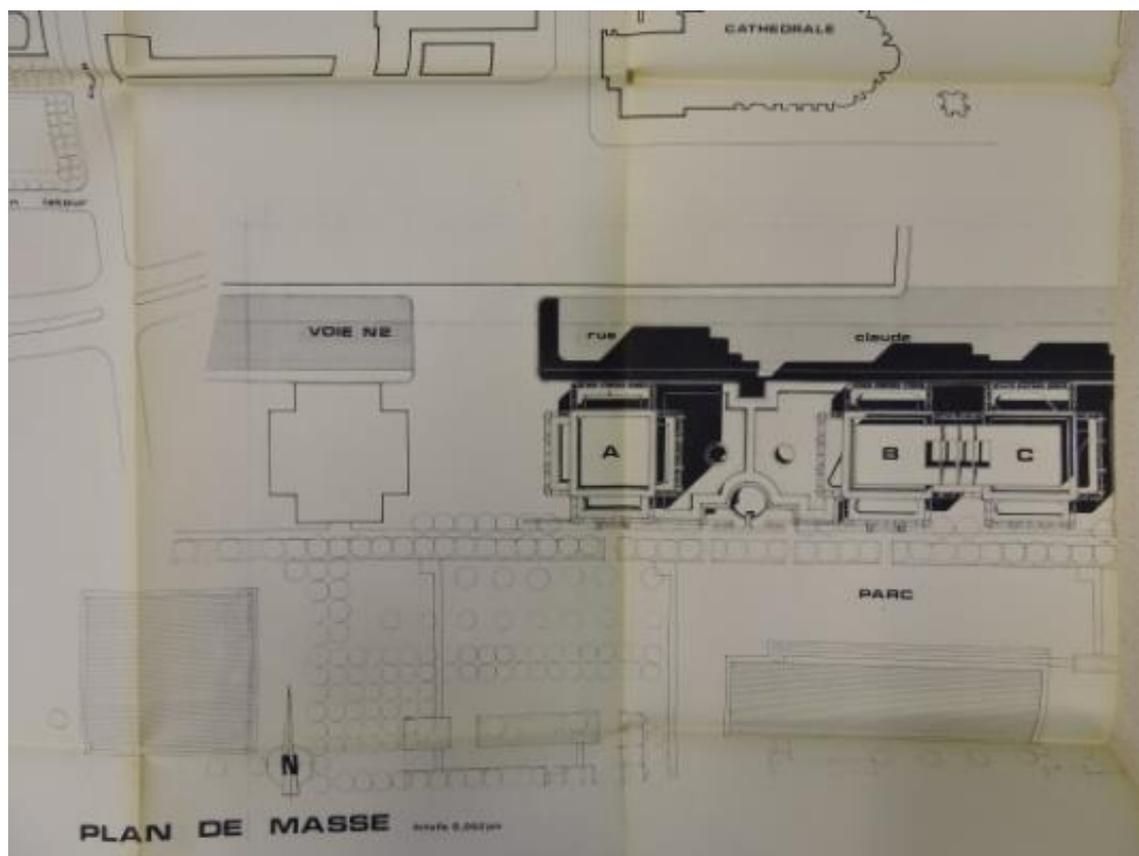


Les 3 Croix (ex AGF – Allianz)

La hauteur de ces bâtiments respecte le velum imposé par le plan d'urbanisme de 1967 sur les constructions longeant les jardins de l'esplanade.

Une modification sera apportée concernant l'occupation des niveaux de stationnement: la S.E.E.R.I. qui gère le centre commercial demande l'autorisation d'occuper le rez-de-rue en vue d'installer des commerces. Il y a donc pour AGF et Tour Cristal une superposition de propriété, qui a été acceptée par la SBRU.

L'usage du plan en croix pour ces immeubles a permis l'aménagement de bureaux paysagers de dimensions raisonnables.



Les blocs centraux à la base des croix ont quant à eux été utilisés pour les circulations verticales, les gaines techniques et les locaux d'archivage et de stockage.

En revanche, les halls des deux immeubles pâtissent de ce même plan en croix: ils sont les espaces résiduels pris entre les 4 branches centrales dévolues aux circulations et gaines techniques. Si aux étages, ces espaces résiduels servent de circulations horizontales entre les banches des croix, au rez-de-dalle, ils restent relativement inaménageables, et dégagés de toute fonction.

L'intérieur est très soigné : le marbre sur les murs et au sol et les meubles des halls d'accueil, en béton et bois, sont d'origine.

Les façades en béton expriment la structure porteuse du bâtiment. Des garde-corps également en béton, au dessin complexe, habillent et rythment ces façades.

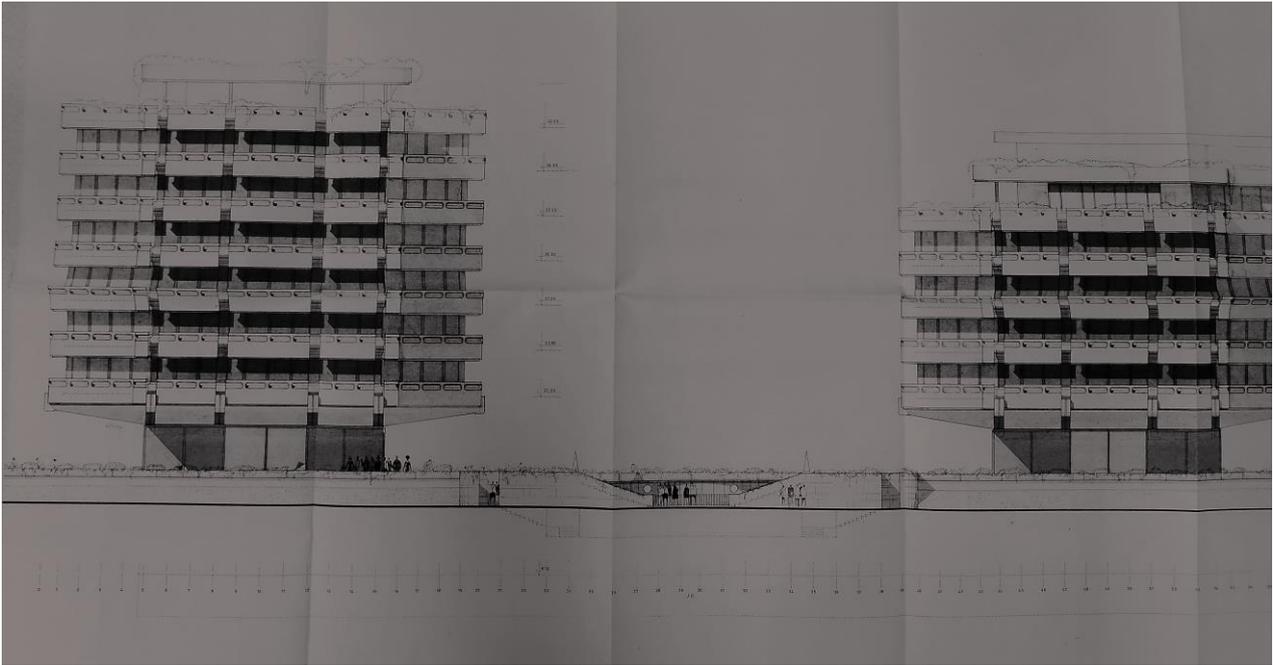
Le bâtiment décline un ensemble de bétons aux finitions variées, suivant l'usage des éléments : poutres, garde-corps des étages, plafonds ou parements de l'épaisseur de la dalle.

L'épaisseur de la dalle, au niveau de l'esplanade Charles de Gaulle, est traitée en panneaux de béton canelés. Les sous-faces des porte-à-faux sont habillées de caissons en béton moulé.

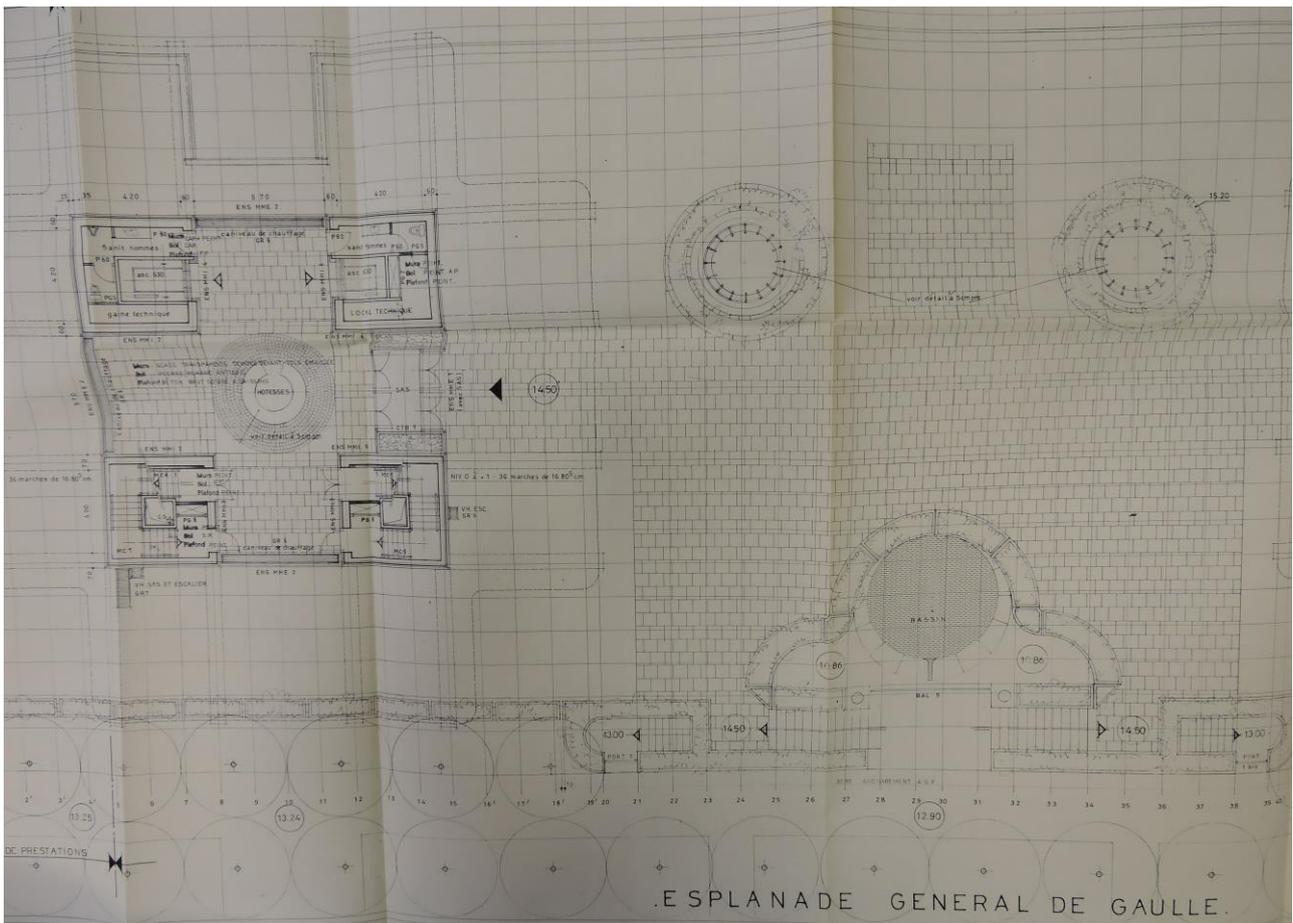


Les 3 Croix - le porte à faux

En complément au retrait du niveau du rez-de-dalle, la fameuse "taille de guêpe", les architectes ont habillé les noyaux centraux de glaces réfléchissantes, afin d'alléger davantage la base des bâtiments.



Allianz plan coupe de la caf t ria 1980



Allianz : am nagement du rez-de-dalle

#### 4. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

##### 1 - appréciation technique

Le bâtiment possède une structure en poutres-consoles en béton clair précontraint, qui a permis de réaliser de larges porte-à-faux de plus de 7 mètres. La forme et le traitement de surface de ces poutres traduisent nettement leur fonction porteuse. On peut noter en façade des cabochons (demi-sphères de couleur noire), système de fixation des câbles de tension des poutres précontraintes.

Les façades des étages sont habillées de garde-corps en béton préfabriqué, posés en console. Ceux-ci s'apparentent davantage à des pare-soleils, participent à l'animation de la façade et créent des jeux de lumières à l'intérieur des bureaux. Ces éléments sont en béton blanc grésé à granulats en calcaire dur du Morbihan, les éléments en relief sont en béton lisse. Le dessin de ces reliefs a notamment été étudié pour permettre l'évacuation des eaux de ruissèlement.

Ainsi, le bâtiment parvient à exprimer sa structure comme décoration, ce qui lui donne une identité propre au sein du quartier.

ASSURANCES GENERALES  
DE FRANCE  
87 rue de Richelieu PARIS 75002

**AGF**

DELEGATION REGIONALE  
DE BORDEAUX  
11ot 9B rue Claude Bonnier BORDEAUX 33000

503-80  
12 SEP. 1980

A B C

**FACADE SUD**

DEMANDE DE  
PERMIS DE CONSTRUIRE

**LOUIS ARRETCHÉ**  
architecte en chef des b.c.p.n.  
6 rue Jules Chaplain 75006 PARIS 633 38 48

**LOUIS ARRETCHÉ**  
ARCHITECTE EN CHEF  
DES BATIMENTS CIVILS  
ET PALAIS NATIONAL  
6, RUE JULES-CHAPLAIN  
PARIS-6<sup>e</sup> - MEXMILAN  
INSCRIT AU R. O. S. N. O. 12  
DES ARCHITECTES N° 242

Plan **17** indice  
Ech: 0.01 pm

**A 21**  
Date **JUIN 1980**

Coord. PLANITEC 346 12 35 Contrôle SOCOTEC 16 56 44 90 16 REAULIEU INGENIERIE 741 24 84 I.E.E. 331 65 38 S.E.E.T. 16 56 48 84 07

## 2 - appréciation sociale

L'immeuble Allianz, situé directement face au centre commercial, est un immeuble de bureaux, possédant notamment son propre restaurant d'entreprise. Il participe donc peu à l'animation du quartier. En revanche, l'aménagement soigné de ses espaces sur dalle, ouverts au public, permet de s'y prélasser, et draine les piétons.

## 3 - appréciation artistique et esthétique

Les architectes ont su, tout en appliquant chaque prescription du cahier des charges du quartier, créer un bâtiment à l'identité propre, se détachant par sa modénature des autres réalisations. Cette modénature est l'expression de sa structure, de son fonctionnement. Le béton, élément constructif, est exprimé et magnifié par ses finitions selon ses usages.



Les 3 Croix ; la double croix

Un soin particulier a été apporté à l'implantation des bâtiments sur la dalle, afin de la libérer au maximum, et générer une respiration entre les immeubles, mais également aux espaces sur dalle, par le travail autour des patios, jardinières, rampes d'accès, etc.... Le niveau des halls d'accueil donnant sur la dalle est habillé sur ses 4 faces de glaces réfléchissantes qui contribuent à la légèreté de l'ensemble.



Les 3 Croix et la cité municipale 2016

JEAN WILLERVAL  
 ARCHITECTE INSULSÉ PAR LE GOUVERNEMENT (ORDONNANCE  
 GRAND PRIX NATIONAL D'ARCHITECTURE)  
 MEMBRE DU BUREAU DE ARCHITECTES DE L'ENVIRONNEMENT  
 ET DU CADRE DE VUE

Paris le 9 Septembre 1980

S03-70  
 12 SEP. 1980

Monsieur le Directeur Départemental de  
 la Gironde  
 Ministère de l'Environnement et du Cadre de  
 Vie  
 Côté Administrative  
 45000 - BORDEAUX

JW CS  
 OZZET - Bordeaux-Mériadeck  
 Délégation des A. C. F. - (lots 9 C et D)  
 Réf : P. C. n° 462.3440 demandé le 7.7.80 - A l'attention de Monsieur VIALA

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez envoyé le 25 Août 1980 pour examen, le dossier de demande de  
 permis de construire des A. C. F. de MERIADECK dont Monsieur ABRETCHE est  
 l'architecte.

Je vous avise qu'après le 7.7.80, date de dépôt du permis, Monsieur  
 CHADAN DELMAS avait organisé une séance de travail pour prendre connaissance  
 des dernières études de MERIADECK. A l'issue de cette séance, un certain  
 nombre de modifications ont été imposées aux A. C. F. par la Commission présidée  
 par Monsieur CHADAN DELMAS. En tant qu'architecte en chef de MERIADECK,  
 j'ai été chargé de les répercuter sur les maîtres d'ouvrage et de leur demander  
 de modifier leur projet en conséquence.

En ce qui concerne les A. C. F., il s'agit de supprimer la cour anglaise tournée  
 vers le Parc et de respecter la "saillance de toiture" des immeubles, c'est-à-dire  
 supprimer la galerie de liaison entre les immeubles 1 et C au niveau 11.30.  
 Monsieur ABRETCHE a donc modifié les plans en conséquence.

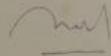
Je vous adresse donc, d'une part, le dossier que vous m'avez envoyé le 25.08.80  
 et d'autre part la série de plans modifiés : savoir les plans n° 01 - 02 - 03 - 14 -  
 15 - 16 - 17 - 18 et 20, plans qui doivent donc remplacer ceux présentés au  
 dossier.

11, rue de Valenciennes - 75019 PARIS - Téléphone 244 20 27

Ces nouveaux plans respectent les dernières instructions et reçoivent mon  
 approbation.

Afin de ne pas remettre en cause l'instruction du dossier et sa date limite,  
 vous est-il possible de réintégrer ces plans modifiés dans le circuit d'instruction ?  
 Monsieur NOUVIAL, collaborateur de Monsieur ABRETCHE, vous déposera  
 personnellement ce dossier et peut se charger de la distribution aux différents  
 services, des plans modifiés.

Je vous remercie de votre compréhension et vous prie de croire,  
 Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments distingués.



J. WILLERVAL  
 Architecte en Chef de MERIADECK.

Les 3 Croix (ex AGF - Allianz) - accord J. Willerval 1980

#### 4 - arguments sur le statut canonique (local, national, international)

Ce bâtiment reprend les préconisations de la Charte d'Athènes concernant le droit à la lumière, les jardins partagés et la séparation de la circulation automobile de la circulation piétonne, charte dont les architectes de cet ensemble se sont largement inspirés.

#### 5 – évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables

Inscrit dans le périmètre du plan déterminé par Jean Royer et Jean Willerval pour la Rénovation Urbaine du Quartier de l'Hôtel de Ville, il respecte toutes les exigences inscrites en 1967 dans le cahier des charges du quartier: hauteur limitée, plan cruciforme, dégagement du rez-de-dalle par une "taille de guêpe", règle des 30 m et palette des matériaux et leurs teintes.



Les 3 Croix - Maquette Archives Bordeaux Métropole



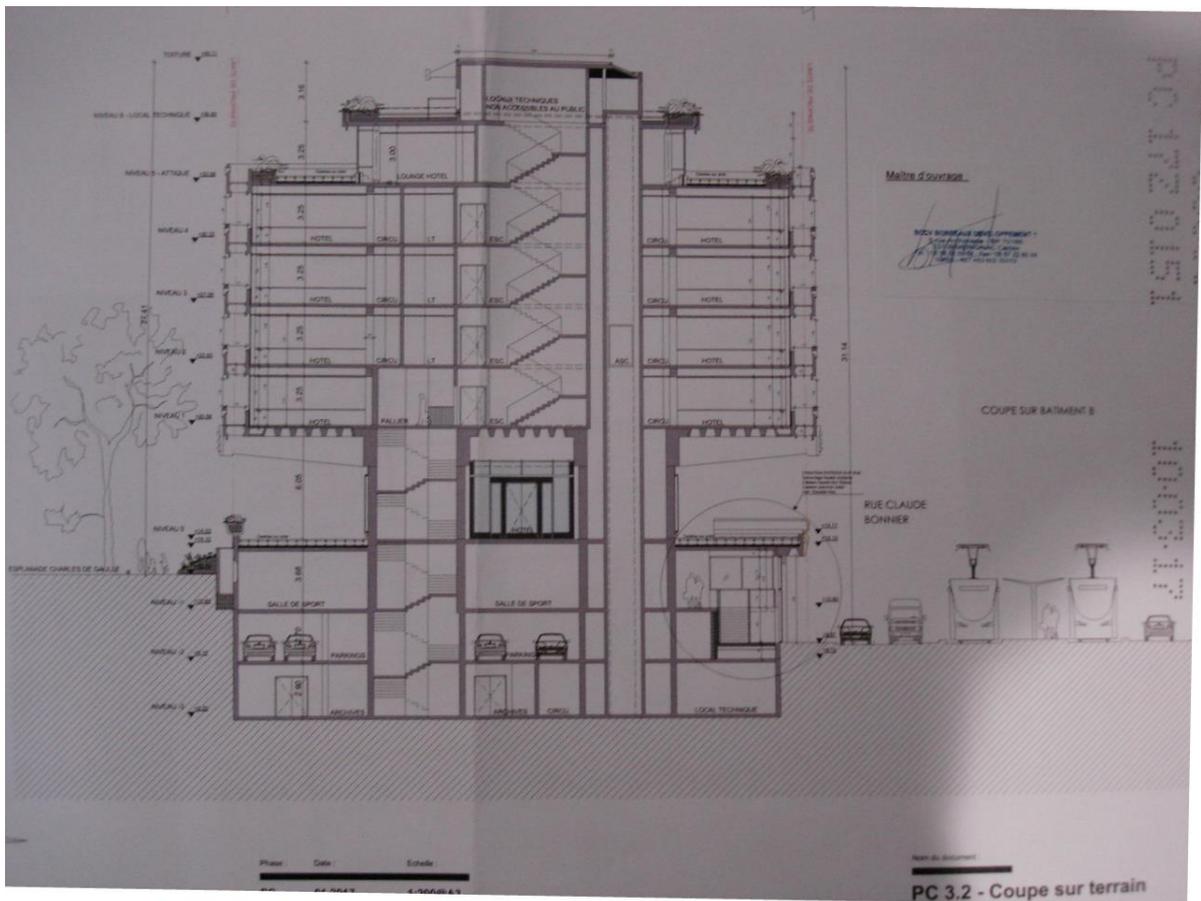
Les 3 Croix : la double croix 2015



Projet d'aménagement 2018



Projet d'aménagement du niveau rue - 2018



Plan d'aménagement 2018





Insertion verrière

Patriarche.

Informations

CFA ATLANTIQUE - MERIADECK - BORDEAUX

SOCV BORDEAUX DEVELOPPEMENT 1  
Société Anonyme - BP 70180  
33170 MERISSEY-VAL  
FRANCE - Tél : 05 56 50 50 50 - Fax : 05 56 50 50 44  
SIRET : 481 453 453 00012

Phase Date Echelle

PC 01.2017 - @A3

## **DOCUMENTATION / ARCHIVES**

### **Archives écrites, correspondance, etc...**

Archives Municipales de la Ville de Bordeaux :

PC 80 Z 0503 : correspondances entre l'architecte, Jean Willerval, et les services de l'urbanisme.

Fonds moderne des archives 538 O 1

Fonds Mériadeck de La Mémoire de Bordeaux

IFA : fonds Louis Arretche 112. 258 AA

BORDEAUX-MERIADECK, Construction Moderne, n°33, revue du centre d'Information de l'Industrie Cimentière, Paris, mars 1983.

### **Photographies et dessins récents**

AGF-Allianz : Maquette Royer/Willerval 1970

AGF-Allianz : Archives de la ville de Bordeaux

AGF-Allianz : photographies Sauvegarder Mériadeck

Plans et plan de masse : PC 2018 Patriarche

Photos maquette J. Willerval 1970.